In: Equinoxe, No 24, 1987

B-25916 =1

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N°: 25916 ex 1

ROCHES GRAVEES ET ASSEMBLEES DE PIERRES EN GUYANE FRANÇAISE

Résumé - Neuf roches gravées sont actuellement connues en Guyane mais seulement cinq d'entre elles sont réellement étudiées. En analysant les différents motifs figurés et en les comparant avec ceux des pays avoisinants, Guyanes et Antilles, on peut proposer quelques conclusions et faire des tentatives d'interprétation. Les assemblages de pierres, uniquement signalés en Guyane française sur l'ensemble de l'aire amazonienne, pourraient être une forme dérivée de ces gravures.

Summary - CARVED ROCKS AND STONE-ARRANGEMENTS IN FRENCH GUIANA. Whereas nine examples of carved rocks have to this day been uncovered in French Guiana, only five are being truly examined. Analysing the various motifs on display and comparing them with those from the neighbouring countries (Guyanas and Antilles) eventually led to some conclusions and interpretations which are still provisional. The stone-arrangements which, in French Guiana, have been located only in the Amazonian sector of the country, might be regarded as a by-product of the rock-carving activities.

Mots clés. - Guyane, archéologie amérindienne, roches gravées, pétroglyphes, assemblages de pierres.

Les roches gravées (appelées également pétroglyphes ou gravures pariétales) sont des dessins gravés à l'aide d'un percuteur sur la paroi d'un rocher. Ce mode d'expression, connu dans beaucoup de pays du monde, se retrouve dans l'aire amazonienne et par conséquent en Guyane française qui en fait partie. Si plusieurs chercheurs ont étudié ou signalé des roches gravées sur le territoire guyanais, aucune synthèse n'avait, jusqu'à présent, été faite. Cette étude tente de faire un inventaire précis des pétroglyphes connus en Guyane française, ce qui a déjà été réalisé pour les autres

Guyanes et les Antilles (1). Sur la dizaine de roches gravées signalées en Guyane, cinq d'entre elles seulement ont été réellement étudiées.

I - LES ROCHES GRAVEES ETUDIEES

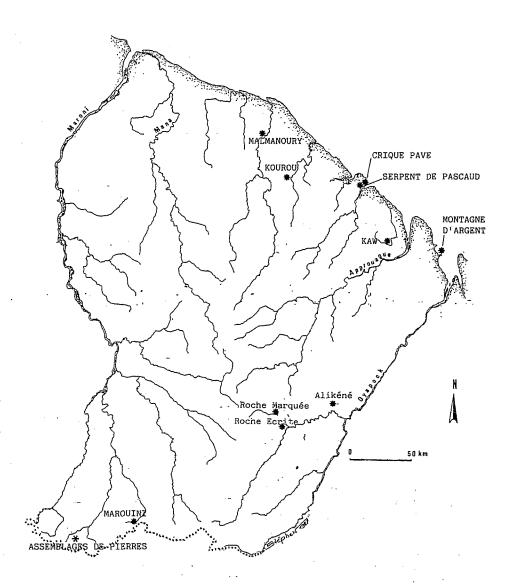
1) - Le serpent de Pascaud

Cette roche gravée est située au pied de la montagne du Mahury, non loin du port du Dégrad-des-Cannes, au bord de l'ancienne route de Rémire (route D2).

Tout d'abord appelé "Gravures de la Table du Mahury", ce rocher fut découvert en 1903 par le voyageur-naturaliste François Geay, chargé de mission par le Museum d'histoire naturelle de Paris. Une description sommaire en fut publiée dans le Journal de la Société des Américanistes. Dans la même revue, Henry et Paule Reichlen apportent en 1946 quelques détails en plus à propos de ces gravures. Ce n'est qu'en 1974 que paraîtra dans une revue locale une étude plus complète sur la roche gravée: un brûlis effectué dans le domaine de Pascaud permit à Marc Boyé de bien prospecter cette zone.

Les motifs sont gravés sur la paroi subverticale d'un rocher (244 cm de long et 110 cm de hauteur) posé dans une petite dépression de terrain de 50 cm de profondeur environ, sur une pente de 6 à 8°. Comme l'explique M. Boyé; la surface rugueuse est due à l'altération différentielle des cristaux qui composent la granodiorite (quartz, feldspath, biotite et amphibole) et à l'action destructrice des lichens noirs, blancs et vert-jaunes qui couvrent le rocher. La face gravée est face au Nord 20° Est (relevé par alignement): lorsque Jean-François Turenne, alors Directeur des Antiquités de Guyane, voulut prendre l'orientation du site sur place, des interférences magnétiques (fréquentes en Guyane) l'en empéchèrent (2).

FIGURE 1: LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES ROCHES GRAVEES DE GUYANE FRANÇAISE.

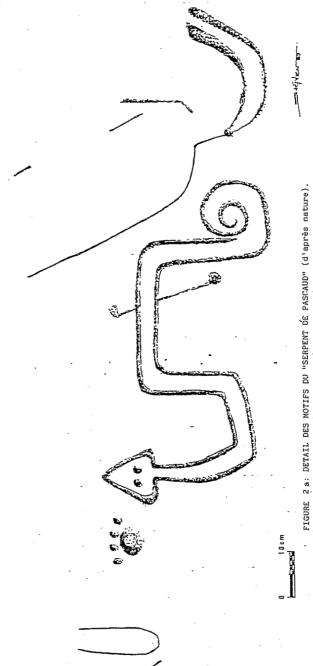


⁽¹⁾ Je tiens à remercier C.N. Dubelaar et D. Williams pour les documents qu'ils ont bien voulu me communiquer, ainsi que toutes les personnes qui m'ont fourni des informations.

⁽²⁾ Il faut signaler qu'en 1972, J.-F. Turenne réalisa une reproduction en plâtre (à l'aide de moulages en latex) de la roche.

On dénombre 7 motifs sur la roche (figure 2). La gravure principale, représentant un serpent, tient dans un rectangle de 72 cm de long sur 37 cm de haut. Les sigures sont réalisées de deux façons différentes: soit par piquetage large et profond, soit par incision fine et peu profonde mais néanmoins bien marquée. Le corps du serpent, fait de deux traits larges parallèles, forme une grecque avec la queue enroulée sur elle-même. Sous la tête triangulaire, munie de deux trous représentant les yeux, on peut voir un léger renslement du corps. Le corps est transpercé par une droite diagonale terminée à chaque extrémité par une alvéole. A gauche de la tête du serpent, cinq alvéoles dont une plus grande que les quatre autres similaires, évoquent l'empreinte d'une patte de félin. Les autres motifs paraissent incomplets et inachevés: à gauche, le début de ce qui pourrait être un batracien avec une patte repliée; sur la droite de la roche, une longue ligne fine diagonale se terminant en un croissant ouvert, composé de deux gravures épaisses; d'autres lignes sont discernables mais le piquetage de la roche sur 0,3 cm d'épaisseur en moyenne rend difficile les observations: ainsi certaines alvéoles pourraient être gravées par l'homme et non naturelles, mais cela est impossible à déterminer avec certitude.

Le terrain étant complètement dégagé de la végétation par le feu, Marc Boyé a pu le prospecter et observer chaque rocher jonchant le sol autour du serpent. Il s'aperçut ainsi qu'une concentration de boules de dolérite, manifestement déplacées, entouraient la roche gravée. Certaines d'entreelles portaient des marques de coup de sabre, comme sur le rocher situé juste devant le serpent (figure 2a), qui furent d'abord prises pour des gravures. Néanmoins, des blocs de diorites sont réellement gravés et parmi les 32 roches observées sur une surface de 80 m2, M. Boyé en a découvert 9 indubitablement marquées, toutes en aval du Serpent. Hélas, l'auteur ne les situe pas exactement sur un plan et elles n'ont pu être retrouvées (figure 2d). Un bloc présente un bas-relief circulaire de 28 cm de diamètre à l'intérieur duquel sont disposés cinq groupes de deux rainures parallèles radiantes entourant deux alvéoles similaires aux yeux du serpent. A l'opposé de ce rocher, au sud du Serpent, une autre roche montre trois traits légèrement curvilignes et parallèles, avec celui de droite beaucoup plus long que les autres. Enfin, à une quinzaine de pas en aval du groupe principal de gravures, vers l'Ouest-Sud-Ouest, M. Boyé a découvert une dalle taillée, de 140 cm de long pour une



largeur allant de 75 à 83 cm, bien enchassée à plat dans le sol. Un bourrelet couvre l'amont du rocher aux cotés convexes, à peu près symétriques, et se terminant par un pédoncule en aval. Sur la partie plane, plusieurs cupules, à peine marquées et aux contours flous, sont reliées au bord droit du pédoncule par un gouttière curviligne bien tracée. Le rocher en diorite est altéré et rugueux comme celui du Serpent.

Marc Boyé a cherché la signification de ces gravures: le serpent pourrait être un anaconda, le "Serpent Amana", ancêtre totémique dans les mythologies Karib, qui a donné son nom au fleuve Mana (Amanaribo) et que les Créoles appelent "Maman di l'eau". Mais, comme le pensait cet auteur ainsi que le Dr. Hamy, il est plus probable qu'il s'agisse d'un Lachesis mutus, crotalidé venimeux assez courant dans l'Ile de Cayenne que les Amérindiens nomment "Surucuru" et les Créoles "Grage grands carreaux" (à cause des dessins de sa peau rappelant la râpe à manioc). En effet, en position d'attaque, ce serpent se dispose en "grecque"; de plus, la tête triangulaire est caractéristique des crotalidés et non des boïdés. Jany Sauvanet, erpétologue, propose également cette interprétation (communication personnelle). M. Boyé entrevoit la possibilité d'un sanctuaire avec un pouvoir guérisseur pour les morsures de serpent. Selon lui, le motif en étoile sur le bloc de diorite, faisant face à l'Est, réprésenterait alors le soleil et il évoque les légendes sur les Amérindiens adorateurs du "Serpent soleil" mais il pense que ce pourrait aussi être un masque de "yolok", esprit de la nature chez les Amérindiens. La dalle en pierre serait alors un autel de sacrifice ou une table de préparation de médecine?

S'il est encore hasardeux d'interpréter ces roches gravées comme les vestiges d'un sanctuaire, leur orientation est intéressante. La paroi gravée est face au Nord 20° Est, c'est-à-dire la direction des vents dominants. Les Amérindiens ne s'orientent pas sur les points cardinaux mais par rapport aux vents. Alexis Tiouka, Galibi d'Aouara, donne les termes employés par les Galibis de son village pour se diriger (compers.): Pepedcho (vers la mer, alizé du Nord-Est), Ialeu (vers le Maroni), Alederi (vers le Surinam) et Undou (vers Mana). L'axe Alederi-Undou suit l'orientation de la côte de Guyane. Le site du Serpent de Pascaud serait donc parfaitement orienté. Les 9 blocs gravés découverts par M. Boyé sont tous localisés à Alederi du Serpent, c'est-à-dire vers le Levant, considéré par les Amérindiens comme faste, à l'inverse du Couchant, secteur maléfique.

2) - Les gravures de la Crique Pavé

Un autre groupe de gravures est situé à quelques centaines de mètres de la précédente, à 56 mètres du pont de la Crique Pavé, au bord de la route des Plages (D.1).

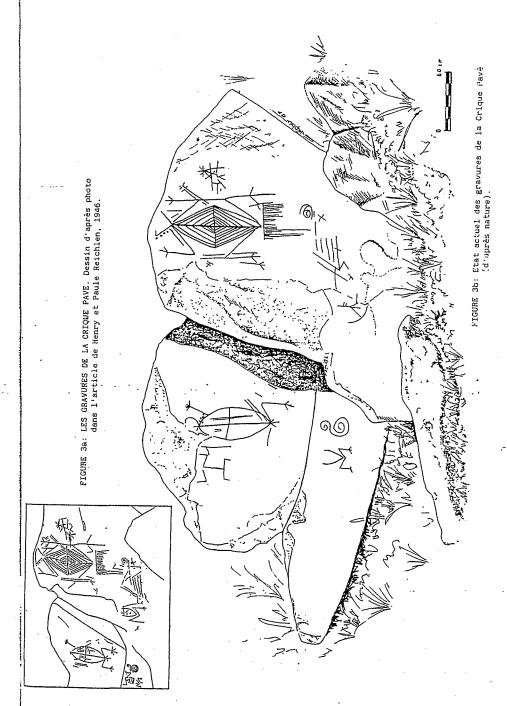
Cette roche gravée sut également découverte en 1903 par François Geay et appelée "Nouvelles gravures rupestres de la Table du Mahury". Elle a été décrite par H. et P. Reichlen en

1946 et par R. Deman en 1974.

Les dessins sont gravés sur un rocher en granodiorite brisé verticalement au milieu, probablement à la suite d'un glissement de terrain. Sous l'action du feu des abattis, de grosses plaques de pierre ont éclaté: cette desquamation par écailles a provoqué la perte d'une des figures. Le bloc de droite mesure 225 cm de long pour 226 cm de haut et celui de gauche, 160 cm de long et 215 cm de hauteur. Les motifs sont ici plus nombreux et leurs traits sont profonds et fins (figure 3).

Le bloc de gauche est gravé d'un corps en fuseau divisé en quatre par deux axes mesurant 99 cm de hauteur pour 37 cm de large. Trois membres, munis chacun de trois ou cinq doigts, sont visibles tandis que la tête et le quatrième membre ont disparu par l'éclatement d'une écaille. Une queue, composée de trois traits, complète la figure. Sur le rocher servant de base à ce bloc, sont gravés un autre corps susiforme, plus petit, à quatre pattes et sans tête, ainsi qu'un motif en double spirale. la figure principale de la roche de droite, haute de 125 cm et large de 50 cm, est un corps en sorme de losange, divisé par deux axes en quatre parties gravées de lignes parallèles aux côtés. La tête est triangulaire avec quatre points près du coté extérieur gauche. Les quatre membres repliés sont terminés par trois doigts. Sous le corps, une vingtaine de traits verticaux partent d'une ligne horizontale. D'autres dessins linéaires, en spirale et en étoile, couvrent le reste de la paroi. En bas à gauche de la roche, on peut voir un petit corps fusiforme incomplet, similaire à ceux du rocher de gauche.

La plupart des auteurs s'accordent à penser que les corps en fuseau représentent des batraciens, probablement des grenouilles. Pour François Geay, le corps en losange serait également un batracien mais R. Deman pense qu'il s'agit plutôt d'un danseur ou d'un personnage mythique, habillé d'un costume de fête. Pour cet auteur, les traits verticaux parallèles sous le corps seraient les franges d'un calimbé, ce qui paraît improbable car les pagnes amérindiens sont habituel-



lement faits d'une pièce de tissu rouge et non pas de franges. Les autres motifs ne sont pas interprétés.

Les deux roches gravées de la Table du Mahury sont situées en bordure d'un vaste site amérindien appelé "Crique Pavé" qui s'étend sur la pente nord-est d'un relief de la montagne, sur la rive droite de la crique Pavé, aujourd'hui asséchée. Plusieurs prospections et ramassages de surface, effectués par différents chercheurs, ont permis de découvrir quelques outils en pierre polie (haches ou herminettes) et de grandes quantités de tessons de céramique, parfois décorés de peintures (rouge, blanche ou noire), d'incisions (droites, spirales ou encoches) ou d'appliqués (zoomorphes ou abstraits).

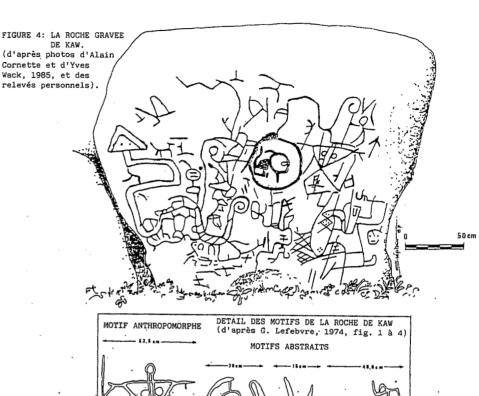
Le site de la "Pointe Gravier", sur lequel a été construit le port de Dégrad-des-Cannes, fouillé en 1971 par J.-F. Turenne, se trouve à moins d'un kilomètre de là. Des débris de vannerie trouvés dans ce gisement furent datés au Carbone 14 de 1000 ans avant notre ère, néanmoins cette data-tion est à considérer prudemment à cause de la faible quan-tité de matériau analysé. Ne possédant que peu de renseignements sur ces sites qui représentent peut-être plusieurs phases d'occupation humaine, il est hasardeux d'y rattacher les roches gravées. On peut assurer que les gravures sont antérieures au XVIIe siècle puisqu'à partir de cette époque, les Amérindiens (principalement des Galibis) furent chassés de l'Ile de Cayenne. La zone de crique Pavé fut alors continuellement occupée par les Européens: d'abord la famille Courant (XVIIIe siècle) puis par Pascaud à partir du XIXe siècle; elle est aujourd'hui cultivée sous forme d'abattis.

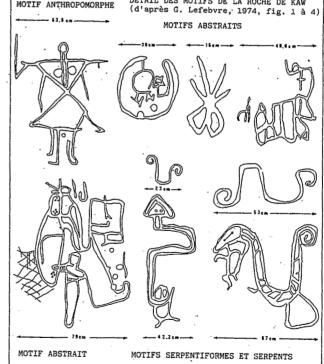
3) - La roche gravée de Kaw

La roche de Kaw est située sur une crête (montant vers le Nord-Est) de la Montagne Favard, sur la rive gauche de la rivière de Kaw, à une hauteur estimée à 100-160 mètres.

Les gravures de la Montagne Favard furent signalées par Monsieur Colmet-Daage à Emile Abonnenc qui note son existence dans son inventaire des sites archéologiques de Guyane, en 1952. Cette roche fut étudiée par G. Lefebvre en 1974.

Le rocher mesure environ deux mètres de haut et la partie gravée fait face au Sud-Sud-Ouest. Un surplomb au sommet du bloc du côté des gravures permet à trois personnes de s'abriter. La roche est une dolérite grenue, altérée sur 2 à 3 cm de profondeur; des mousses et du lichen noirâtre





couvre l'ensemble. G. Lesebvre décrit les techniques de gravure utilisées: la plupart de motifs ont été obtenus par piquetage et par polissage; les cupules ont été saites avec un instrument robuste et pointu martellant la roche avant de la polir. Les traits sont sins dans l'ensemble saus le cercle, à la gravure large, entourant un relief naturel du rocher. La prosondeur des traits varie de 0,3 à 2 cm.

Les dessins sont entremêlés mais il est néanmoins possible de distinguer 9 motifs (figure 4). Une figure anthropomorphe vue de face est formée de deux triangles aux sommets opposés: les bras et les jambes sont droits et courts, la tête est ronde. Le personnage semble tenir un baton dans la main droite. La présence de deux seins formés par des cupules laisse supposer qu'il s'agit d'une semme; E. Abonnenc, lui, l'interprétait comme un tireur à l'arc. Deux motifs zoomorphes représentent des serpents; le premier, en position verticale, a une tête triangulaire avec deux yeux ronds, le corps disposé en grecques et la queue enroulée sur ellemême. Bien que moins habile, ce serpent est très similaire à celui de Pascaud. Le second serpent, horizontal, a un corps plus gros formant une grecque arrondie avec une queue également enroulée sur elle-même. La tête allongée et arrondie porte deux cupules jointes par un trait qui représentent peutêtre les yeux. Le motif accroché sous la gueule pourrait être un animal en train de se faire manger. Les cloisonnements du corps seraient les dessins de la peau du serpent et la poche ventrale peut être interprétée comme une proie non digérée. On peut aussi discerner deux motifs serpentiformes se terminant en spirale; l'un est une réplique schématisée du second serpent et l'autre dessine une double grecque. E. Abonnenc voyait aussi une tête d'oiseau mais il est probable que c'est une mauvaise interprétation de la photo car il est invisible sur la roche. Les autres sigures sont incompréhensibles: un entrelacs de droites et de courbes avec un quadrillage de lignes fines et des alvéoles; au centre du rocher, un cercle entouré de dissérents signes, ensermé dans un autre cercle, est sormé par un relief naturel et sait d'un trait large et prosond; des entrecroisements de droites et de courbes que G. Lesèbvre comparait à une marelle d'ensant mal tracée; deux anneaux surmontés de quatre traits rayonnants; les autres dessins abstraits sont des croix, des droites et des courbes.

Dans l'hypothèse où le premier serpent est un surucuru (il a les caractéristiques déjà citées de ce crotalidé), le se-

cond serpent serait plutôt un boïdé (comme l'anaconda) avec sa tête ovale, son corps épais et les dessins de la peau. La Montagne Favard étant le seul point du bassin Approuague-Kaw d'où l'on aperçoit la Montagne de Mahury, au pied de laquelle se trouvent d'autres roches gravées, G. Lefebvre pensait qu'il pouvait s'agir d'un repère. Cette interprétation est néan-moins douteuse car depuis, on a découvert d'autres pétro-glyphes disséminés ailleurs sur le territoire.

4) - La Roche Marquée de la Crique Inipi

La Roche Marquée est située sur la Crique Inipi, en amont du Petit Saut Inipi, à 6,2 km de la confluence avec la

rivière Camopi, affluent de l'Oyapock.

Elle fut découverte en 1941 par le Docteur Marcel Heckenroth qui la nomma "Roche Jésuites" d'après les témoignages de ses guides Emerillons, consirmés par les Créoles et les Saramakas qui la connaissaient. Il paraitrait que ce nom provient du fait que des Pères Jésuites l'auraient observé au XVIIIe siècle (?). Quelques années plus tard, le rocher fut également repéré par M. Guillaume et décrit, avec un dessin fait d'après ses croquis, dans l'article d'Emile Abonnenc en 1952. Bernard Lévèque, chercheur au BRGM, la photographia et sit interpréter les dessins par ses guides wayanas. Ces derniers, tout d'abord réservés, attribuèrent ces gravures à Couyouli (Dieu). Enfin, en 1981, l'Association Guyanaise d'Archéologie et d'Ethnographie organisa une mission sur le site mais ne put observer les motifs immergés en période de hautes eaux. En revanche, pendant la mission, une "montagne couronnée", signalée par E. Abonnenc, fut prospectée et un mythe très intéressant sur la "Roche Crabe" fut recueilli auprès d'un guide Emerillon de Camopi, Anatole Edouard.

Le rocher est situé dans la crique, près de la rive droite, la paroi gravée faisant face à l'aval vers l'Est. Il mesure environ 3 mètres de large, 1,8 mètre de hauteur et un mètre d'épaisseur. C'est une dalle vaguement rectangulaire au sommet aplati, sur lequel se trouvent des polissoirs en cupule. Au pied des gravures, il y a d'autres polissoirs sur une roche plate. Ce fait est intéressant car il montre que des pierres ont été polies aussi bien à la saison sèche qu'â la période des pluies. 9 gravures principales, étalées sur la roche, sont reconnues (figure 5) mais B. Lévèque en signale d'autres. Selon lui, les figures ont été faites par burinage de la roche avec une pierre très dure et très aigue. Toutes les

- FIGURE 5: LA "ROCHE MARQUEE" DE LA CRIQUE INIPI (CAMOPI). a) d'après des photos de Bernard Lévêque. b) d'après Emile Abonnenc, 1952, figure 6 d-f, basé sur des schémas de M. Guillaume.

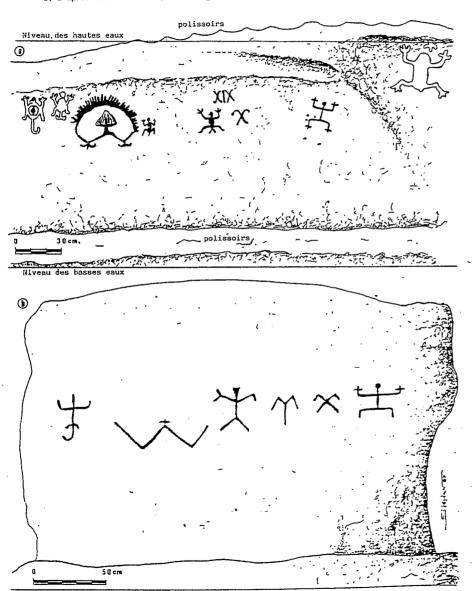
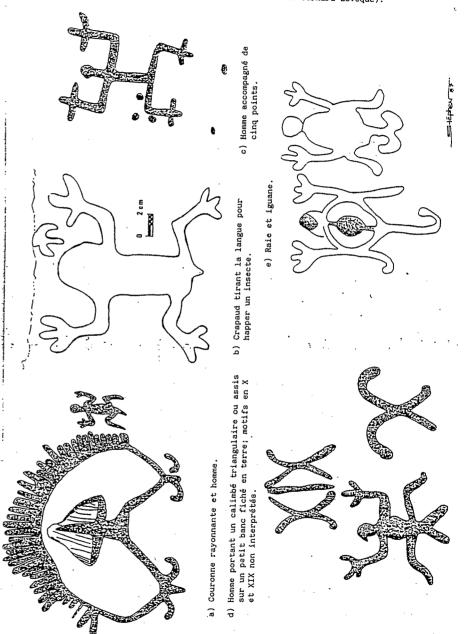


FIGURE 6: DETAIL DES MOTIFS DE LA "ROCHE MARQUEE DE L'INIPI" INTERPRETES PAR DES WAYANAS (d'après des photos et des information de Bernard Lévêque).



figures anthropomorphes et zoomorphes ont les membres repliées, écartés du corps et munis chacun de trois doigts. Une des trois figures anthropomorphes a une silhouette filiforme avec trois alvéoles longeant sa jambe droite. D'après les informateurs wayanas de B. Lévèque, un des deux personnages au corps plus marqué, porterait un calimbé triangulaire ou serait assis sur un petit banc (cololo) siché en terre. Selon les Wayanas, les dessins zoomorphes réprésenteraient un iguane, une raie, un crapaud tirant la langue pour happer un insecte et un oiseau (ce dernier n'a pu être repéré sur les photos). Les autres figures sont plus abstraites et ne sont pas interprétées: un signe en "X", un autre en "XIX", et une sorte de grosse slèche entourée d'un cercle incomplet supportant des rayons très serrés. Ce dernier motif était traduit par Marcel Heckenroth comme une reproduction artistique d'une grande montagne supportant sur sa plus haute crête, un gros fromager. Il pensait même qu'il s'agissait d'un renseignement topographique indiquant un sentier tortueux à flanc de montagne menant directement sur le haut Approuague. B. Lévèque y verrait plutôt un soleil ou un symbole féminin (figure 6).

En 1976, M. Heckenroth publiait une note où il décrivait sommairement sa découverte, la dissérenciant des deux roches gravées signalées par E. Abonnenc. Les photos de B. Lévèque, elles, présentent des motifs ressemblant à ceux des croquis de M. Guillaume. En étudiant l'ensemble de ces documents, on s'aperçoit que les trois auteurs parlent d'une seule et même roche. En effet, la localisation géographique et les dimensions du rocher sont les mêmes dans le 3 descriptions; les dessins de M. Guillaume sont les formes simplisiées de ceux saits d'après les photos de B. Lévèque ce qui explique sans doute pourquui M. Heckenroth n'y reconnais-

sait pas les figures qu'il avait vues (figure 5).

Le mythe recueilli lors de la mission AGAE est particulièrement intéressant: il raconte l'histoire de la roche qui, ayant avalé un pêcheur, doit fuir vers l'aval sous les menaces d'un pagé (chaman) mais elle est arrêtée par d'autres pagés qui l'attachent à un gros bloc de pierre; les gravures seraient les traces faites par les mains de l'homme se faisant manger. Le récit souligne bien l'importance du chaman au sein du groupe lors des guerres intertribales; ici, trois nations amérindiennes sont en guerre. La pratique du cannibalisme amérindiennes sont en guerre. La practique de le (1) A ce sujet, un différent frontalier existe, depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, entre les Français et les Hollandais, les premiers considérant l'Itany comme terme cannibale dérive de "caribe", mot karib).

Les "montagnes couronnées" sont des collines entourées sur leur sommet par un fossé formant un triangle ou un cercle; elles seraient les traces de villages amérindiens fortifiés. La "montagne couronnée", située légèrement en amont de la Roche Marquée, mesure environ une centaine de mètres de haut et le sommet est entouré par un fossé ciruclaire, en partie comblé, de 2-3 mètres de large et 80 mètres de diamètre. Cinq sondages ont révélé 553 tessons de poterie très érodés, principalement à dégraissant minéral, assez minces et non décorés. La région de la rivière Camopi, terri-toire des Emerillons, était autresois occupée par les Karanas (ou Kalanas ou Caranes). Les Pères Grillet et Béchamel (1716) signalent dans cette zone des Kalanas "ennemis des Nouragues" peuplant le haut Approuague. Pierre Grenand (1982, pages 270-271) rapporte le témoigange du chef Norbert, Wayapi de Camopi: les villages kalanas étaient protégés par des sossés de deux mètres de large sur un mêtre de prosondeur avec des piquets plantés au sond; ce peuple était belliqueux et cannibale. Les Kalanas furent chassés vers le Brésil en 1702 par une troupe de soldats français accompagnés de Palikurs, envoyée par le gouverneur Férolles. Actuellement; une douzaine de "montagne couronnées" (Kalana Tapele) de la région sont connues des groupes Tupis de Camopi. En Guyane française, de tels sites fortifiés ont été repéres dans la région du Camopi, dans les alentours de Dorlin, vers la Crique Orapu et sur la Montagne des Pères.

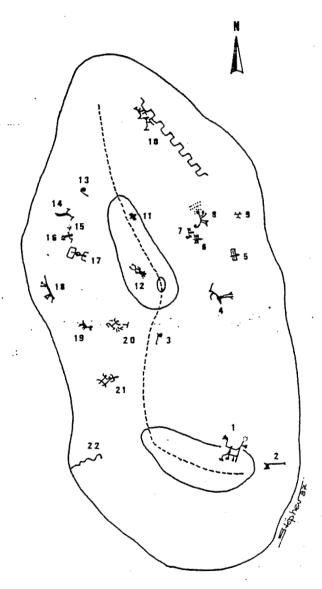
5) - La roche de la Crique Marouini

Une roche gravée a été repérée sur le haut Marouini. affluent de l'Itany, formateur principal du Maroni (1):

Cette roche sut découverte par Jean Hurault en 1948, lors d'une mission astro-géodésique; il signale sa trouvaille dans son compte-rendu de mission en 1957 et six ans plus tard, il la décrit plus précisément dans le Journal de la Société des Américanistes.

frontière et les seconds voyant la limite légale sur le Marouini.

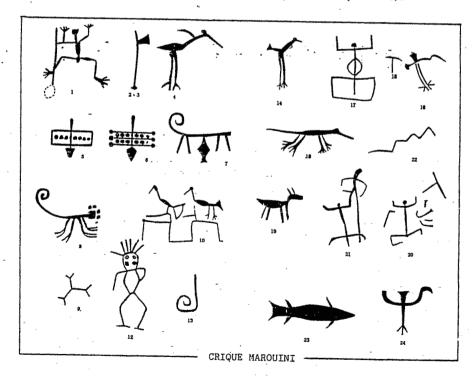
FIGURE 7: ROCHE GRAVEE DE LA CRIQUE MAROUINI (d'après Jean Hurault, P. Frenay et Y. Raoux, 1963, figure 11).



Grosse boule de granite de 15 mètres de diamètre dont seul le tiers supérieur émerge.

FIGURE 8: DETAIL DES MOTIFS DE LA ROCHE GRAVEE DE LA CRIQUE MAROUINI (dessin de Jean Hurault et al., 1963, figures 12 et 13).

- 1) Homme associé à un arme (massue?).
- 2 et 3) Haches en pierre emmanchées.
- 4) Oiseau échassier.
- 5, 6 et 11) Motifs représentant 7, 8 ou 18 points enfermés dans un cadre perçé d'une flèche.
- 7) Quadrupède (probablement singe atèle) sans tête atteint par une flèche.
- Singe atèle dont la tête est soulignée par 5 points et fait face à motif du type 5.
- 9) Motif géométrique à système ternaire.
- 10) Deux oiseaux échassiers perchés sur un motif en forme de grecque.
- 12) Sorcier dansant (?)coiffé d'une couronne de plumes.
- 13) Queue de singe.
- 14) oiseau échassier grossièrement gravé.
- 15) Motif en T; peut-être une arme dirigée vers le motif 16 (voir motif 20).
- 16 et 24) Oiseaux perçés d'une flèche ?
- 17) Homme ou singe dont les membres inférieurs se rejoignent, formant un rectangle.
- 18) Caïman.
- 19) Quadrupède (chien, tigre ou biche).
- 20) Homme associé à des motifs pouvant être des armes de jet, les pointes dirigées contre lui.
- 21) Homme associé à un motif représentant probablement une arme ou un animal.
- 22) Serpent ?
- 23) Poisson, vraissemblablement un Aīmara (Hoplias macrophtalmus).



Les gravures sont faites sur une boule de granite d'une quinzaine de mètres de diamètre, dont seul le tiers supérieur émerge au dessus du niveau de la crique. Le rocher, altéré en noir, était recouvert d'un tapis de mousses et de racines. En dégageant la végétation couvrant la roche pour installer la station astronomique, les gravures à demi-effacées apparurent sous l'éclairage rasant du soleil couchant. Douze motifs furent dénombrés et pendant une autre mission en 1962, douze autres dessins furent découverts (figure 7).

Grâce aux indications des Wayanas qui l'accompagnaient, J. Hurault put comprendre la majorité des figures. Quatre dessins sont anthropomorphes: trois d'entre eux sont filisormes avec les membres repliés, écartés du corps; ils sont accompagnés de signes pouvant représenter des armes (massues ?) soit tenues par eux, soit les menaçant. L'autre personnage est d'une facture dissérente, avec une silhouette plus réaliste; il s'agirait d'un sorcier dansant portant une couronne de plumes. Une autre figure filiforme, dont les membres inférieurs se rejoignent, pourrait être un homme ou un singe. Douze motifs représentent des animaux: six oiseaux évoquant des échassiers au bec long ou court et aux ailes déployées; deux d'entre eux sont percés d'une slèche. Il y a aussi deux singes atèles (reconnaissables à leur queue enroulée) dont un sans tête, touché au ventre par une slèche; un caiman; un quadrupède (chien, tigre ou biche); un poisson (vraisemblablement un aïmara); et ce qui serait un serpent. Un signe en spirale pourrait être une queue de singe. Deux haches emmanchées sont représentées. Les autres gravures, abstraites, ne sont pas interprétées: des cadres contenant 7, 8 ou 18 points, traversés d'une slèche; un motif composé de sept grecques sur lesquelles sont perchés deux oiseaux; trois traits fourchus reliés ensemble par une de leurs extrémités et une forme en T pouvant être une arme dirigée vers un oiseau (ligure 8).

L'attitude des Wayanas devant les gravures est remarquable puisque, bien que ne connaissant pas la roche, ils pouvaient suivre les dessins avec le doigt en devinant les figures anthropomorphes et zoomorphes, avant que la roche ne soit nettoyée. Les molifs paraissent avoir été faits au hasard et ne semblent pas appartenir à un ensemble structuré. J. Hurault pense qu'ils sont peut-être liés à des pratiques divinatoires relatives à la chasse et à la guerre, ou qu'ils représentent des esprits de la nature et qu'ils auraient été alors utilisés pendant des cérémonies chamanistes.

II- LES ROCHES GRAVEES NON ETUDIEES

1) - Les gravures de la Montagne d'Argent

Sur la Montagne d'Argent, presqu'île entre les embouchures de l'Approuague et de l'Oyapock, le dessin d'une roche gravée a été publié par l'archéologue américain Charles Frederick Harit, en 1871.

Selon les traditions, Bento Maciel, premier donateur de l'ancienne Capitania do Cabo do Norte, posa les bornes frontalières entre sa capitainerie et la Guyane française mais ces marques ne furent jamais retrouvées. En 1727, le Capitaine Joao de Amaral prétendit les avoir découvertes sur l'Oyapock. Si la première expédition de 1728, commandée par Alferes Palthea, fut un échec, la seconde, dirigée par le Capitaine Pinto de Gaya, trouva des gravures amérindiennes; elles furent dessinées par un membre de la mission (figure 9). La commission franco-portuguaise, chargée du Contesté, n'y reconnut pas les armes de Charles V et donc, ne les identifia pas comme borne fontalière.

Le dessin de Senhor Penna montre des figures géométriques (droites, courbes, entrelacs, spirales...) que C.F. Hartt compare aux pétroglyphes du Brésil et, pour les spirales carrées, aux ornementations mexicaines. L'un des motifs (figure 9) semble zoomorphe.

Lors de son trajet de Cayenne à l'Oyapock en compagnie du Gouverneur de Guyane, Jules Crevaux aperçut, le 22 avril 1878, la montagne d'Argent, qui avait été auparavant occupée par une colonie pénitencière. Le voyageur cite à ce sujet le témoignage d'une sœur de Cayenne, qui avait vu des gravures similaires à celles de la roche gravée de l'Île Portal (Maroni), sur un rocher de cette montagne.

Hormis ces deux récits et le dessin, il n'existe aucune trace écrite de cette roche et personne ne semble l'avoir, jusqu'à présent, retrouvée.

2) - La Roche Ecrite de la Crique Inipi

Une seconde roche gravée, appelée "Roche Ecrite", a été signalée dans la crique Inipi, à 5 km de la consluence avec le Camopi.

Mlle Issarte, assistante sociale, l'a photographiée et a relevé les motifs gravés, puis elle a communiqué ces documents à E. Abonnenc qui a publié les dessins (E. Abonnenc, 1952, figures 6A et C). Parmi les 5 figures filiformes repro-

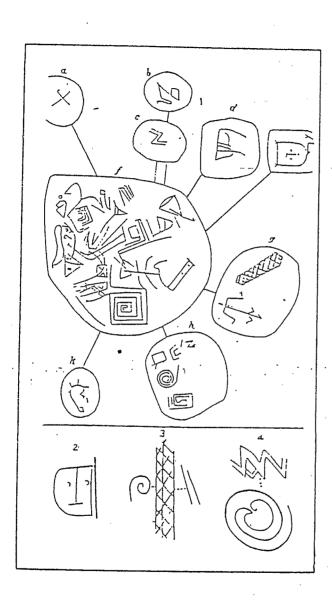
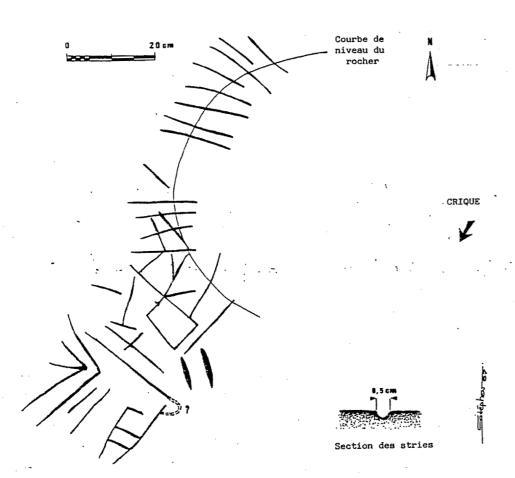


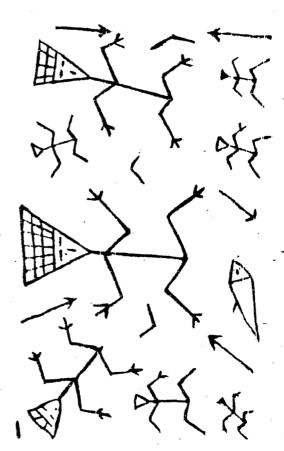
FIGURE 9: ROCHE GRAVEE DE LA MONTAGNE D'ARGENT. Dessin de Senhor Penna (1728); les motifs n° 2, 3 et 4 sont des gravures différentes (C.F. Hartt, 1871).



FIGURE 11: ROCHE GRAVEE DE LA CRIQUE ALIKENE (CAMOPI) (d'après un dessin de Bernard Lévêque).



PARIACABO (KOUROU) mémoire d'Eugène DE PARIACABO de mé 345), croquis 55, page ROCHE GRAVEE DU CAMP (d'après des croquis Le Moult, 1955, page 12: FIGURE



duites, l'une semble être un animal à la queue recourbée, 3 pourraient être anthropomorphes, et la dernière représente 2 losanges grossiers surmontés d'un motif en forme de T (figure 10).

3) - La roche gravée de la Crique Alikéné

Près de la source d'un petit affluent de la crique Alikéné, elle-même affluent de la rivière Camopi, une roche gravée a

été vue et dessinée par B. Lévèque.

Selon le témoignage de B. Lévèque, les gravures sont sur un seul gros rocher arrondi et à demi-enterrée, situé assez haut à flanc de côteau, parmi d'autres blocs, entre lesquels coule la crique. La roche, vert-noire, est peu dure et ultrabasique. Les stries ont une section ogivale, de 5 à 7 mm de large, sauf 2 gravures courtes et larges qui ressemblent à des polissoirs en fuseau. Il semble que les gravures ont été faites par usure du rocher avec le tranchant bien affuté d'une hache; la plupart des stries sont rayonnantes (figure 11).

B. Lévèque pensait qu'il ne s'agissait pas d'un dessin construit, ou alors hautement symbolique, et comparait les stries à celles que pourrait faire un enfant essayant son couteau sur

un arbre.

4) - La roche gravée du Kourou

Sur la rivière de Kourou, en face du camp de Pariacabo, un entomologiste, Eugène Le Moult, signale avoir découvert une roche gravée au cours d'une de ses chasses aux papillons.

Dans son ouvrage (1955), l'auteur reproduit un dessin, fait de mémoire, du genre de motifs gravés qu'il a observés. On y voit des figures filiformes: 8 sont anthromorphes, avec les membres écartés du corps et la tête triangulaire; parmi celles-ci, 3 ont les yeux et la bouche représentés, un quadrillage au sommet de la tête et trois doigts à chaque membre. Les autres dessins représentent un poisson (?), 5 "flèches" et 2 signes en V (figure 12).

Hélas, comme le dit E. Le Moult, les figures présentées dans son livre sont imprécises et dessinées de mémoire.

5) - La roche gravée de la crique Malmanoury

Sur la rive de la Malmanoury, en face des battures, une grosse roche portant plusieurs motifs gravés et des polissoirs a été signalée.

En 1952, E. L'honnenc note son existence sur le témoi-

témoignage de M. Darnal qui l'a photographié en 1946. Ayant contacté récemment les héritiers de ce dernier, ils ont répondu que les photos avaient été égarées et qu'un bull-dozer avait détruit le rocher lors de la construction d'une route.

III - LES ASSEMBLAGES DE PIERRES

Bien qu'étant un type de vestige dissérent des roches gravées, les assemblages de pierres sont d'une inspiration

graphique assez proche.

Jusqu'à présent, un seul site d'assemblages de pierres a été signalé en Guyane française. Lors d'une mission dans la région frontalière Guyane française-Brésil, en 1956, Jean Hurault découvrit plusieurs assemblages au sommet de la "borne frontière N° 1", sur un inselberg granitique, à environ 600 mètres de hauteur, dans le massif du Mitaraka (haut Litany). En 1962, Jean Hurault retournait sur le site et complétait ses informations qu'il publiait l'année suivante dans son article du Journal de la Société des Américanistes. Depuis, peu de personnes ont visité ces lieux.

Les figures sont faites de plusieurs écailles quadrangulaires ou triangulaires, épaisses de 3 à 4 cm et de 10 à 25 cm de côté. Ces plaques étaient débitées à partir d'écailles naturelles plus importantes; 2 chantiers de débitage ont été retrouvés sur le site. Les fragments étaient ensuite sélectionnés et assemblés soigneusement de façon à représenter

les motifs désirés.

Les assemblages sont disposés le long d'une enceinte de forme ovoïde, faite de pierres alignées, d'environ 200 mètres de diamètre et entourant un mamelon rocheux boisé (figure 13). Les figures représentent 7 silhouettes humaines, 2 ou 3 lézards, 2 tortues, 2 serpents (?) et un cercle (figure 14). Les motifs ont été très facilement identifiés par les Wayanas qui guidaient l'expédition, mais ceux-ci n'ont pu en expliquer l'utilisation. J. Hurault signale que la manière de figurer la tortue est très proche de celle de l'actuel ciel de case Wayana (maluana).

En observant le relevé de J. Hurault (1963, figure 14), on s'aperçoit que les figures sont à peu près disposées symétriquement par rapport à l'axe Est-Ouest de l'éperon rocheux: de chaque côté, on trouve 3 ou 4 silhouettes humaines, 2 lézards, une tortue et un serpent. Il semble donc qu'il s'agisse

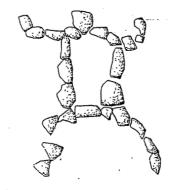
d'un ensemble structuré.

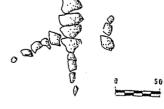
FIGURE 13: ASSEMBLAGES DE PIERRE DU MASSIF DU MITARAKA (HAUT LITANI) (dessin de Jean Hurault et al., 1963, figure 14, page 163)

Légende

- 1 : Silhouette humaine (très dégradée) ; pierres de 10 à 20 cm.
- 3 : Lézard
- 4 : idem
- 5 : Serpent (pierres très serrées : 20 à 30 cm.) ; ne peut être confondu avec un fragment d'enceinte
- 5 : Tortue (?), très dégradée
- 7 : Chantier de débitage
- 8 : Tas de pierres, peut-être naturel
- 9 : Tortue soigneusement réalisée, en bon état ; pierres de 10 à 20 cm.
- 10 : Cercle de pierres au sommet d'une bosse
- II : Serpent (?)
- 12 : Silhouette humaine
- 14 : Silhouette humaine (très bon état ; pierres de 10 à 20 cm.)
- 15 : Petite silhouette humaine, incomplète
- 16 : idem
- 17 : Figure détériorée (lézard ?) Gas Fragment d'enceinte

FIGURE 14: ASSEMBLAGES DE PIERRES DU MITARAKA (d'après J. Hurault et Al. 1963, figure 15, page 165).





a) Silhouette humaine de 2,50 mètres de long environ (motif nº14).

b) Lézard de 1,50 mètre. environ (motif n°3).



c) Tortue de 5 metres de long environ (motif $n^{\circ}9$).

J. Hurault suggère une datation relative de ces vestiges: ils remonteraient à plus de 100 ans car les anciens abattis amérindiens ne sont plus discernables mais ils ne sont pas très anciens car les cassures des plaques sont relativement fraîches et il n'y a aucun écaillement sous les figures. A partir de ces données, l'auteur propose une datation du XVIIIe siècle, époque où beaucoup de Wayanas habitaient la région. Il estime également que les assemblages de pierres sont une forme abatardie des pétroglyphes, vestiges plus anciens.

A notre connaissance, ce type de vestiges n'est connu en Amérique du Sud, que dans le site de Nazca au Pérou.

IV - QUELQUES CONCLUSIONS

1) - Typologie des motifs

Sur les 9 roches gravées connues en Guyane française, on trouve une centaine de motifs (le nombre est imprécis car sur certains relevés sommaires, on n'arrive pas à distin-guer les figures représentées parmi le foisonnement de traits). Il y a 21 figures anthropomorphes (dont 5 relative-ment réalistes), 26 figures zoomorphes (serpents, batra-ciens, singes, oiseau, poissons, quadrupèdes), des figures diverses (haches, flèches pouvant transpercer des objets) et près de 60 figures non interprétées plus ou moins com-plexes (points, traits courbes, spirales, "toiles", "grecques", quadrillages...).

2) - Distribution géographique

Les roches gravées sont présentes dans l'ensemble des aires amazonienne et caraïbe; C.N. Dubelaar en a fait l'inventaire précis et la description minutieuse dans plusieurs publications (1985). Au Surinam, il compte 25 sites, avec 197 pétroglyphes, localisés dans les bassins des rivières Marowjine (2 sites) et Corentyne (23 sites). La majorité des gravures sont faites par usure (94) ou par piquetage (94) sur des roches denses (plus de la moitié sur granite) et la plupart face à l'Est (comme l'ensemble des pétroglyphes d'Amérique du Sud, ce qui fait couramment imaginer aux chercheurs une quelconque association avec l'activité solaire), mais cela ne paraît pas significatif. A l'aide de découvertes archéologiques récentes, C.N. Dubelaar suggère une datation de la phase Koriabo (1000-1500 après J-C) pour les pétroglyphes d'un type élaboré du Surinam (figures anthro-

pomorphes allongées). Parmi les motifs répertoriés, 98 sont abstraits (c'est-à-dire non interprétés), 38 anthropomorphes, 10 zoomorphes, 25 des "têtes", 15 des types élaborés et 9 des têtes de types élaborés (2 sont inconnus). Les pétroglyphes du Surinam présentent une ressemblance générale avec ceux de l'aire amazonienne, bien que la spirale, motif le plus fréquemment trouvé sur les roches gravées d'Amérique du Sud, en soit absente.

Dans 12 îles des Petites Antilles, C.N. Dubelaar recense 38 sites avec environ 440 pétroglyphes. La majorité sont piquetés ou usés sur des roches volcaniques, et sans orientation dominante. La plupart des chercheurs attribuent ces gravures aux populations de langue Arawak (sauf 2 rochers de St Vincent qui auraient été gravés par des Karibs) et les datations vont de 300 à 800 ans après J-C. Parmi les motifs, on trouve 198 têtes simples (lignes ou points), 115 têtes élaborées, 77 anthropomorphes, 6 zoomorphes et 46 abstraites (non interprétées). C.N. Dubelaar remarque que, même en tenant compte des tailles respectives des îles, les plus hautes densités de pétroglyphes sont à St. Vincent et en Guadeloupe (61%); les caractères anthropomorphes sont dominants (88%), plus que dans le Nord-Est de l'Amérique Latine; dans ce groupe "humain", les têtes simples constituent 51% du total et sont caractéristiques des Petites Antilles; il semblerait que les roches gravées aient quelque fonction religieuse ou magique. Il y a une plus grande uniformité du caractère des motifs entre les Petites et les Grandes Antilles, que dans les gravures du nord-est de l'Amérique du Sud. "Les groupes émigrant vers les Petites Antilles à l'époque précolombienne, connaissaient les traditions de pétrogluphes mais ils ont rarement gardé les anciennes figures, développant leurs propres motifs qui avaient seulement quelques propriétés générales en commun avec ceux des régions d'où ils venaient" (1).

Pour la Guyane française, il est encore trop tôt pour dresser la carte de distribution géographique des roches gravées; en effet, les quelques sites connus ne sont probablement pas représentatifs de la véritable répartition des pétroglyphes du

⁽¹⁾ DUBELAAR C.N., 1985c, p. 166

du territoire. D'autres roches doivent être connues de particuliers (il arrive qu'un chasseur signale des rochers gravés vus dans la forêt) tandis que beaucoup ne sont probablement pas encore repérées par quiconque. On peut toutefois remarquer que tous les pétroglyphes connus sont situés près des criques ou sur le littoral, tout comme au Surinam (C.N. Dubelaar 1987b); cela est peut-être du au fait que ce sont les zones les plus fréquentées actuellement et que la proximité d'un point d'eau était un nécessité pour l'installation d'un village.

3) - Tentatives d'explications

Etant donné l'état des connaissances actuelles sur les roches gravées, il est trop tôt pour donner une quelconque interprétation de leur signification. Plusieurs chercheurs ayant décrit des pétroglyphes de Guyane française en ont proposé: sanctuaire ou aire de préparation de pharmacopées (M. Boyé), lieu de culte pour préparer une chasse ou une guerre (J. Hurault et al.), point de repère (G. Lesèbvre). A partir des roches gravées du Guyana en particulier et de certaines autres des Guvanes. Denis Williams (1979) élabore une théorie basée sur des fonctions écologiques des motifs abstraits: les points et les droites (voir les motifs 5, 6 et 11 de la crique Marouini) représenteraient "des éléments énumératifs dans un modèle de subsistance préhistorique adapté à l'environnement de savane" (1). Le même auteur interprête certaines figures, présentes dans l'intérieur, comme la représentation de nasses. De là, il suppose que "dans les 2 environnements (forêt et savane), les attitudes pour la conservation des ressources en nourriture apparaissent très différentes l'une de l'autre. Si, dans les savanes, les pétroglyphes doivent être évidemment lus comme l'expression d'un besoin de contrôler l'exploitation des ressources de nourriture exhaustives propres, l'évidence suggère que dans la forêt humide, le contrôle est davantage commandé par une extraction efficace des types spécifiques de poissons que par la préservation de cette ressource" (1). C.N. Dubelaar (1985c) suggère une fonction magique ou religieuse pour certaines figures des Petites Antilles.

Les assemblages de pierres, uniques dans l'aire amazonienne, pourraient être à rattacher aux roches gravées et représenter un autre moyen d'expression pour une même signification. A ce sujet, la théorie de J. Hurault (1963) est intéressante: il y verrait une dégénérescence culturelle d'une technique plus ancienne et plus sophistiquée, la gravure sur roche.

Parmi ces différentes interprétations, il est difficile de faire un choix. Néanmoins, on peut estimer que les fonctions rituelles sont les plus probables. Le mythe émerillon qui se rattache à la "Roche Marquée" de la crique Inipi pourrait faire penser à un moyen mémotechnique pour se rappeler les mythes du groupe. De plus, les Galibis actuels considèrent ces gravures comme les "signatures" et les "auto-portraits" d'un monstre ayant persécuté leurs ancêtres (information Alexis Tiouka). Ces quelques éléments ne sont évidemment pas suffisants pour apporter une conclusion définitive à l'interrogation posée par les roches gravées. Pour l'instant, il faut attendre la découverte de nouveaux pétroglyphes en Guyane française pour poursuivre cette étude.

Stéphen ROSTAIN

BIBLIOGRAPHIE

ABONNENC Emile. Inventaire et distribution des sites archéologiques de Guyane française, dans "Journal de la Société des Américanistes", nouvelle série, Paris, 1952, N° 41, pp. 43-63.

BOYE Marc. Etude du serpent de Pascaud, dans "Connaissance de la Guyane", Cayenne, 1974, N° 1, pp. 5-12.

CREVAUX Jules. Voyages dans l'Amérique du Sud, Hachette, Paris, 1887, 636 p.

DEMAN R. et LEFEBVRE G. L'archéologie dans l'Île de Cayenne, dans "Connaissance de la Guyane", Cayenne, 1974, N° 1, pp. 13-20.

DUBELAAR C.N. An inventory of the petroglyphs in the Guianas ans adjacents areas of Brazil and Venezuela, with a comprehensive bibliography of south America and Antillean petroglyphs, Institute of Archaeology (University of California), Los Angeles, 1985.

DUBELAAR C.N. *Rock art report*: petroglyphs in Surinam, dans "Latin American Indian Literatures Journal", Geneva College, 1985, vol. 1, N° 1.

DUBELAAR C.N. Rock art report: petroglyphs in the Lesser Antilles, dans "Latin American Indian Literatures Journal", Geneva College, 1985, vol. I, n° 2.

GEAY François. Lettre au Président de la Société des Américanistes, Dr Hamy, 1903.

GRENAND Pierre. Ainsi parlaient nos ancêtres, essai d'ethnohistoire wayapi, Travaux et Documents de l'ORSTOM, N° 148, Paris, 1982.

GRILLET Jean et BECHAMEL François (Pères). Journal du voyage des Pères J. Grillet et F. Béchamel dans l'intérieur des Guyanes, Amsterdam, 1716. Réédité en 1857 par M.F. de Montezon dans "mission de Cayenne", Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie Ed.

HARTT Charles Frederick. Brazilian rocks inscriptions, dans "American Naturalist 5 (3)", 1871, pp. 139-147.

HECKENROTH Marcel (Dr.). Prise de date: découverte de "Roche Jésuites", dans "Connaissance de la Guyane", Cayenne, 1976, N° 3, pp. 59-60.

HURAULT Jean. Mission de délimitation de la frontière Guyane française-Brésil, frontière Sud (bassin du Maroni). Rapport de fin de mission, Institut Géographique National, Paris, 1959.

HURAULT J., FRENAY P. et ROUX Y. Pétroglyphes et assemblages de pierres dans le Sud-Est de la Guyane française, dans "Journal de la Société des Américanistes", 1963, N° 52, pp. 157-166.

LEFEBVRE G. Gravures rupestres de la Montagne Favard, dans "Connaissance de la Guyane", Cayenne, 1974, N° 1, pp. 21-30.

LE MOULT Eugène. Mes chasses aux papillons, Pierre Horay éd., Paris, 1955.

REICHLEN Henry et Paule. Contribution à l'archéologie de la Guyane française, dans "Journal de la Société des Américanistes", nouvelle série, N° 35, Paris, pp. 1-24.

TOUTOURI Christian. La roche gravée de l'Inipi, dans "Compte-rendu du IXe CIECPPA, Santo Domingo, 1981", Centre de Recherches Caraïbes (Université de Montréal), 1983, pp. 363-374.

WILLIAMS Denis. *Preceramic fishtraps ont the upper Essequibo*, dans "Archaeology and Anthropology", Georgetown, 1979, vol. 2, N° 2, pp. 125-140.

WILLIAMS Denis. Controlled ressource exploitation in contrasting neotropical environments evidenced by meso-indian petroglyphs in southern Guyana, dans "Archaeology and Anthropology", Georgetown, 1979, vol. 2, n° 2 pp. 141-148.